

CONTRACTUALISATION CODEP / CLUBS : Aide aux clubs + développement du bad

Date : sept 2010 Signature de convention entre : CODEP : 54 et Club :

Saison 2010 - 2011

Montant de l'enveloppe globale à distribuer aux clubs : 4000€

Résultat Labellisation : /200

Nom et signature du président
du CODEP :

Nom et signature du président
du club :

Pôle administratif (partie obligatoire)

Envoi de la grille d'évaluation Labellisation et de la fiche signalétique du club (avec planning et créneaux) au Codep	Oui
Envoi du compte rendu de la dernière AG du club	Oui
Envoi de la fiche projet club	Oui
Envoi des justificatifs demande de CNDS	Oui
Obligation de licencier tous les adhérents	Oui
Participation à l'AG du CODEP	Oui

Entourez les points correspondant à chaque action réalisée

Formation de l'encadrement, des officiels et des dirigeants

Participation d'un membre à la formation DEB (1 pt) ou BE (2 pts) maxi 1 + 2 pts possible si 2 personnes différentes	3
Participation d'un membre à la formation de Juge Arbitre	1
-----	1
Mise à dispo d'un arbitre ou JA pour des actions CODEP ou LIGUE (2 journées) ou DIB/DEB en formation continu avec le CTD 2j	1
Participation d'un membre à la formation SOC et FULAC / ou arbitre	1

Participation du club à la vie associative du CODEP

Participation à 2 réunions CODEP (ou plus) hors AG	1
Ou Mise à disposition d'un DIB ou DEB du club pour une action CODEP (2 journées ou 14 heures)	1
Membre actif du bureau CODEP ou d'une Commission (2 réunions mini + responsabilité)	2
Divers : action spécifique non répertoriée mais validée par la commission contractualisation du codep	1
Organisation d'une compétition régionale en respectant le cahier des charges (s'inscrire en début de saison sur le calendrier du CODEP) : TIJ, Inter CODEP, championnat de Lorraine...	2

Mise en place d'une action de développement du badminton sur le plan local

Organisation d'une manifestation autour du badminton pour un public particulier ne faisant pas partie du club : non licenciés, scolaires, handicapés, autre...(Demande d'assurance à la Ligue, envoi de la plaquette publicitaire et de la fiche bilan)	1
Augmentation en fin de saison de + de 5% de licenciés par rapport à la saison précédente	1

Création et Labellisation de l'école de badminton

35 licenciés jeunes et + et 2 créneaux spécifiques : 1 h 30 minimum sur 4 courts. Encadrement : Initiateur de badminton (DIB ou plus)	1
Utilisation annuelle de PassBad (fiche bilan à renvoyer à la Ligue)	1
Participation jeunes: 20% de l'effectif total jeunes* à l'issue de la saison en moyenne sur l'ensemble des TF/TIJ/TEJ	1
Mise en place d'un créneau mini bad actif	2
Participation aux interclubs jeunes (au moins 2 caté) (* jeunes de 7 à 17 ans soit de P2 à C2)	1

Total : /20

Date : Juin 2011

Valeur du pt CODEP défini en fin de saison : 1 pt =

€

Montant de l'aide versée par le CODEP

Attention : un minimum de 8 pts/20 est nécessaire pour toucher l'aide :

€

Nom et signature du président du Club :

Nom et signature du président du CODEP :